



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-121647>

Département(s) de publication : **30**

Annonce n° **25-121647**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Communauté Alès Agglomération

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Publication du Journal Communautaire

**Description** : La présente consultation est relative à la publication du journal communautaire : impression (lot 1) et distribution sur le territoire de la communauté Alès Agglomération (lot 2). Au titre de chaque lot, le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec minimum et maximum annuel. Au titre de chaque lot, l'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an à compter de la date de prise d'effet du premier bon de commande.

**Identifiant de la procédure** : 7561a5f4-1362-47f2-8e3b-68a6bb1b7e9b

**Avis précédent** : ad18a0e0-5c8f-4f05-a9fa-57ed806c66fd-01

**Identifiant interne** : 2025-S-PUB-JAA

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 79824000 Services d'impression et de distribution

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 79810000 Services d'impression

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

**Informations complémentaires :** Compte tenu que les délais de livraison (lot 1) et de distribution (lot 2) impartis aux titulaires sont optimisés, dans l'objectif de permettre une diffusion rapide du journal sur l'ensemble de la Communauté Alès Agglomération, la livraison des journaux (lot 1), dictée par un impératif de réactivité, doit intervenir dans un lieu situé sur le territoire communautaire (local du titulaire du lot 2) afin de permettre l'exécution du marché dans les délais prescrits.

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

Articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique  
- Appel d'offres ouvert -

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Lot 1 - Impression du journal communautaire

**Description :** Impression du journal communautaire avec un nombre minimum annuel de 312 000 exemplaires et un nombre maximum annuel de 1 016 000 exemplaires (format ouvert 280 x 390 mm, 8 ou 16 ou 20 ou 24 ou 32 ou 40 ou 48 pages selon le besoin, type de papier à fournir par l'imprimeur : 1/2 mat 60 g PEFC, impression quadri R°V° en CTP, rogné trois faces, recassé, 2 piques métal, périodicité prévisionnelle mensuelle, liasses de 50 exemplaires). L'exécution des prestations (livraison incluse) est de 70h maximum à compter de la réception par le titulaire du support informatique, avec une obligation de livraison le vendredi matin, entre 8h et 12h (dans les locaux du titulaire du lot 2). Le candidat devra fournir plusieurs échantillons de papier : 3 échantillons de publications similaires (journaux) et un échantillon de maquette à blanc (détail précisé dans le règlement de la consultation). Ces échantillons devront être obligatoirement remis avec l'offre. En l'absence d'échantillons, l'offre sera déclarée irrégulière par l'acheteur public et sera éliminée.

**Identifiant interne :** Lot 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79824000 Services d'impression et de distribution

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79810000 Services d'impression

**Options :**

**Description des options :** L'acheteur public pourra confier au titulaire du marché, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

**Informations complémentaires :** Compte tenu que les délais de livraison (lot 1) et de distribution (lot 2) impartis aux titulaires sont optimisés, dans l'objectif de permettre une diffusion rapide du journal sur l'ensemble de la Communauté Alès Agglomération, la livraison des journaux (lot 1), dictée par un impératif de réactivité, doit intervenir dans un lieu situé sur le territoire communautaire (local du titulaire du lot 2) afin de permettre l'exécution du marché dans les délais prescrits.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Le présent marché est reconductible trois fois de façon expresse. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Financement du marché : Fonds propres Alès Agglomération. Paiement par virement bancaire par mandat administratif. Délai de paiement à 30 jours. Versement le cas échéant d'intérêts moratoires (BCE majoré de 8 pts) et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Prix non actualisables et révisables annuellement. Possibilité de versement d'une avance dans les conditions du CCP. Le nombre maximal de participants à l'accord-cadre indiqué ci-après correspond au nombre de titulaire pour le présent lot (s'agissant d'un accord-cadre mono-attributaire, à savoir attribué à un seul opérateur économique).

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** apprécié au regard du montant total du devis quantitatif estimatif servant de comparatif des offres

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 50

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Qualité d'impression appréciée au regard des échantillons fournis par le candidat (30%) et mémoire technique détaillé (20%)

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 50

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Nîmes

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nîmes

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L. 551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994). - L'opérateur économique est informé que l'acheteur public, en matière de procédures formalisées, ne procédera à la signature du marché public avec l'attributaire qu'une fois le délai de "Stand Still" écoulé à compter de l'envoi de la lettre de rejet.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté Alès Agglomération

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nîmes

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002**

**Titre :** Lot 2 - Distribution du journal communautaire sur le territoire de la Communauté Alès Agglomération

**Description :** Accord-cadre mono-attributaire conclu avec un montant minimum annuel de 60 000 euros hors taxes et un montant maximum annuel de 280 000 euros hors taxes. Distribution du journal communautaire en boîtes aux lettres et dépôts sur liste préalable et actualisée sur le territoire d'Alès Agglomération avec une livraison le vendredi matin (par le prestataire attributaire du lot 1), entre 8h et 12h dans les locaux du titulaire du lot 2 (le local de livraison doit être présent sur le territoire communautaire). Compte tenu des aléas du transport routier, la livraison du journal pourra intervenir jusque dans l'après-midi, sans que cela ne remette en

cause la distribution, ni ne génère de surcoût. La distribution devra se terminer au plus tard le vendredi suivant le vendredi de livraison, à 19h00, pour la totalité des communes. A titre indicatif, le journal communautaire comporte actuellement 24 pages, d'un format ouvert 28 x 39 cm, recassé (28 x 19.5 cm), pour un poids unitaire de 70 g. La parution est actuellement de 11 numéros par an, sans parution en août, mais pourrait être amenée à évoluer.

**Identifiant interne :** Lot 2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79824000 Services d'impression et de distribution

**Options :**

**Description des options :** L'acheteur public pourra confier au titulaire du marché, en application des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouveau marché pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Pays :** France

N'importe où dans le pays donné

**Informations complémentaires :** Dans l'objectif de permettre une diffusion rapide du journal sur l'ensemble de la Communauté Alès Agglomération, la livraison des journaux (effectuée par le titulaire du lot 1), dictée par un impératif de réactivité, doit intervenir dans un lieu situé sur le territoire communautaire (local du titulaire du présent lot 2) afin de permettre l'exécution du marché dans les délais prescrits.

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 1 An

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**Autres informations sur le renouvellement :** Le présent marché est reconductible trois fois de façon expresse. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Financement du marché : Fonds propres Alès Agglomération. Paiement par virement bancaire par mandat administratif. Délai de paiement à 30 jours. Versement le cas échéant d'intérêts moratoires (BCE majoré de 8 pts) et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Prix non actualisables et révisables annuellement. Possibilité de versement d'une avance dans les conditions du CCP. Le nombre maximal de participants à l'accord-cadre indiqué ci-après correspond au nombre de titulaire pour le présent lot (s'agissant d'un accord-cadre mono-attributaire, à savoir attribué à un seul opérateur économique).

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** descriptif complet dans le règlement de la consultation (RC)

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 60

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Au regard des sous-critères relatif au cadre financier.

**Catégorie du critère d'attribution seuil :** Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution :** 40

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Nîmes

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nîmes

**Informations relatives aux délais de recours :** Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature du marché, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat ce recours n'est plus ouvert. (Application des articles L. 551-1 et suivants et R.551-1 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L 551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables. (Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994). - L'opérateur économique

est informé que l'acheteur public, en matière de procédures formalisées, ne procédera à la signature du marché public avec l'attributaire qu'une fois le délai de "Stand Still" écoulé à compter de l'envoi de la lettre de rejet.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Communauté Alès Agglomération

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Nîmes

**Organisation qui signe le marché :** Communauté Alès Agglomération

## Section 6 - Résultats

**Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis :** 1,120,000 Euro

**Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis :** 1,120,000 Euro

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

**La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi :** Décision de l'acheteur, en raison d'un changement des besoins

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 2

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

**Accord-cadre :**

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 1,120,000 Euro

#### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** EURL CONTACTS - GROUPE SOCOM

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** Offre EURL CONTACTS - GROUPE SOCOM

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0002

**Valeur de l'offre :** 1,120,000 Euro

**Sous-traitance :** Non

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché :** LOT 2

**Titre :** Les valeurs indiquées (de tous les contrats et de l'accord-cadre) correspondent au montant maximum du lot 2 pris sur la totalité du marché (reconductions comprises).

**Date à laquelle le lauréat a été choisi :** 16/09/2025

**Date de conclusion du marché :** 07/10/2025

**Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre :** oui

**Avis qui a créé l'accord-cadre :** 377891-2025

**Organisation qui signe le marché :** Communauté Alès Agglomération

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues :** Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues :** 2

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Communauté Alès Agglomération

**Numéro d'enregistrement :** 20006691800018

**Adresse postale :** Bâtiment Atome - 2 rue Michelet - BP 60249

**Ville :** Alès cedex

**Code postal :** 30105

**Subdivision pays (NUTS) :** Gard ( FRJ12 )

**Pays :** France

**Point de contact :** Direction Commande Publique - Ingénierie du Bâtiment / Service Marchés Publics

**Adresse électronique :** valentin.coudene@alesagglo.fr

**Téléphone :** +33466564369

**Adresse internet :** <https://www.ales.fr/>

**Profil de l'acheteur :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui signe le marché**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Nîmes

**Numéro d'enregistrement :** 13000192800014

**Adresse postale :** 16 Avenue Feuchères - CS 88010

**Ville** : Nîmes cedex

**Code postal** : 30941

**Subdivision pays (NUTS)** : Gard ( FRJ12 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.tanimés@juradm.fr

**Téléphone** : +33466273700

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : EURL CONTACTS - GROUPE SOCOM

**Taille de l'opérateur économique** : Petite

**Numéro d'enregistrement** : 50799437400068

**Adresse postale** : 62 Avenue Jean Chaptal

**Ville** : Méjannes-lès-Alès

**Code postal** : 30340

**Subdivision pays (NUTS)** : Gard ( FRJ12 )

**Pays** : France

**Rôles de cette organisation** :

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots** : LOT-0002

**Le lauréat est coté sur un marché réglementé**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 82e7dec3-3fef-4e8d-953e-5c9cd964b5f5 - 01

**Type de formulaire** : Résultats

**Type d'avis** : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 31/10/2025 à 09:24

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 31/10/2025